

John Smyth (1570-1612)



Après ne série « d'IB » sur l'Histoire de l'Eglise de ses débuts à la Réforme, une série nouvelle sur des figures baptistes puis autre « ancêtres dans la foi », est née suite à une conférence de la SHDBLF, dont une brève synthèse a été présentée dans le Bon Combat de novembre 2003.

Notre Eglise a eu l'honneur et la joie de prêter ses locaux, le samedi 18 octobre, à la Société d'Histoire et de Documentation Baptiste Française (SHDBF), qui organisait là sa conférence annuelle. Jacques Emile Blocher, président de la SHDBF, introduisait brièvement l'orateur du jour : John Stauffacher, Docteur en histoire moderne de l'Université de Strasbourg, et directeur de Institut Biblique et Pastoral Baptiste d'Algrange¹, remerciant la cinquantaine d'auditeurs qui s'était déplacée pour l'événement. Bien que considéré comme le « père » du baptisme², John Smyth³ demeure pour beaucoup de baptistes un personnage inconnu. Il n'est pas issu d'une « grande famille » réputée de son temps. On sait peu de chose sur sa jeunesse. Les spécialistes situent sa naissance vers 1570. Son lieu de naissance est aussi incertain. Issu de la tradition anglicane, il est soutenu par des puritains fortunés et commence des études de théologie dans la prestigieuse université de Cambridge en 1586.

De **1600 à 1602**, il est nommé à la Cathédrale de Lincoln, mais ce poste, attribué sur vote du Conseil municipal devait être renouvelé chaque année. Pour Smyth, il ne le sera

¹ <http://www.ibpb.org/>

² NDLR : en 1997 on estimait à environ 2 milliards le nombre de chrétiens dans le monde, répartis ainsi : - Catholiques : 1 Milliard; - Protestants : 380 Millions dont ; environ 50 millions de Baptistes toute sensibilité confondues (voir <http://www.lueur.org/qui/baptchiff.html> pour des statistiques)

³ Pour un résumé de la vie de Smyth lire l'article de David Boydel chez <http://www.lueur.org>, www.feebf.com

En langue anglaise :

<http://generalbaptist.net/people/smyth.htm>, http://68.1911encyclopedia.org/S/SM/SMYTH_OR_SMITH_WILLIAM.htm,
http://www.freechurchheritage.com/Baptist_Origins.htm

qu'une fois. De cette époque, deux ouvrages nous sont parvenus de lui : un livre de sermon sur le Ps 22, *The Bright Morning Star* (1603), et un ouvrage sur le « Notre Père », *A Pattern of Trite Prayer* (1605).

De **1603 à 1606**, John Smyth se livre à des activités plus « clandestines ». Un incident qui, aujourd'hui, peut nous surprendre, le conduira en 1606 à renoncer officiellement à son ordination dans l'Eglise Anglicane : il fut condamné pour avoir osé prêcher sans soutane, pour remplacer in extremis, sur demande de l'assemblée, le prédicateur du jour empêché !

De **1606 à 1607**, Smyth passe dans la dissidence. Il est élu en 1606 pasteur de l'Eglise de Gainsborough, collaborant ainsi à présent avec les « puritains séparatistes » qui refusent le lien entre l'Eglise et l'Etat, alors que les puritains cherchaient à transformer l'Eglise de l'intérieur. A cette époque, il se consacre surtout à la réflexion sur la doctrine de l'Eglise : seuls les croyants sont membres de l'Eglise, pour lui, seule l'assemblée des croyants peut décider pour l'Eglise. La répression à laquelle étaient soumis les « séparatistes », conduisit Smyth et d'autres à sa suite à fuir dans un pays plus libre.

De **1607 à 1612**, Smyth s'installe à Amsterdam, reçu dans une maison d'accueil pour indigents qu'avait ouverte un mennonite « large ». Ce lieu était surnommé : « le wagon des ordures » ! Durant cette période, Smyth et ceux qui l'ont suivi (Thomas Helwys et trente-six autres), se réunissent entre eux. La doctrine de Smyth se précise quant au baptême ; il assimile le pédobaptisme à l'œuvre de l'antichrist, l'eau versée sur le front au chiffre de la bête. Il s'autobaptise (geste qu'il regrettera plus tard), puis baptisera les membres de sa communauté, mais sans pratiquer l'immersion toutefois. Ce n'est qu'en 1638 que le baptême par immersion entrera en vigueur dans les premières Eglises baptistes. Smyth refuse le recours à la liturgie, aux recueils de chants. La lecture de la Bible se fait en grec et en hébreu, langue que tous les membres sont encouragés à apprendre. Il ne reconnaît que deux fonctions dans l'Eglise : celles d'ancien et de diacre. La liberté de conscience sera un autre cheval de bataille. Smyth renonce aussi peu à peu aux vues calvinistes. Pour des raisons « psychologique et de santé » nous dit John Stauffacher, Smyth va se rapprocher de plus en plus des Mennonites.

En **1608** son ami Thomas Helwys, qui l'avait suivi en Hollande, se sépare de lui, excommuniant même Smyth. Helwys retourne en Angleterre en 1612, année où il fonde la première Eglise baptiste à Londres, dans la clandestinité. Il mourra en prison.

En **1610**, Smyth va s'allier aux mennonites hollandais, ce qui ne fait pas non plus l'unanimité du côté des mennonites. Dès lors cependant, son groupe se fond avec ceux-ci. La maladie emporte Smyth en 1612.

Le moment de questions qui suivait a permis d'apporter quelques compléments d'informations. Nous en livrons juste l'un ou l'autre : les cultes étaient très longs, occupant le dimanche matin et le dimanche soir ce qui facilitait l'apprentissage des textes bibliques dans leur langue originale ! Dès le départ, l'Eglise s'est souciée d'apporter un enseignement adapté aux enfants. L'administration du baptême par immersion n'était pas un sujet de préoccupation au tout début.

Un très sympathique buffet joliment préparé, donna encore l'occasion d'échanges conviviaux. Merci à la SHDBF pour ces moments !

*I'll save o King, and dispise not
counsel of the pore, and let their
complaints come before thee.*

*The King is a mortall man, o not God
therefore hath no power over y immortal
soules of his subiects, to make lawes &
ordinances for them, and to set spiritual
Lords over them.*

*If the King have authority to make
spiritual Lords a lawes, then he is
an immortal God, and not a mortall
man.*

*O King, be not seduced by deceivers
to fight against God whom thou
oughtest to obey, nor against thy
fore subiects who ought not
to obey thee in all things with body
life and goods, or else let their lives
be taken from y earth.*

God Save y Kings

*Spitt lifeild
near London.*

Tho. Helwys,

La théologie baptiste : un aperçu historique

Conférence d'automne de la Société d'Histoire du Baptisme Français (SHDBF)⁴

Le samedi 27 novembre, c'est la chapelle de l'Eglise Baptiste de l'avenue du Maine qui accueillait la SHDBF pour sa conférence d'automne. 35 auditeurs attentifs étaient venus écouter Henri Blocher traiter du thème : “ **La théologie baptiste : un aperçu historique** ”. Il était introduit par Jacques E. Blocher, Président de la SHDBF.

“ **Ne pas aller au-delà de ce qui est écrit** ” (1 Co 4.6) préfaçait la conférence où il a d'abord été question des anabaptistes, “ cousins ” des baptistes, avant la présentation de plusieurs figures de baptistes ayant marqué la théologie baptiste.

Un premier constat a montré qu'il existait peu de littérature accessible sur le sujet et que peu de théologiens baptistes ont marqué l'histoire du baptisme. L'orateur a ensuite souligné les liens entre baptistes et **anabaptistes** : biblicisme, insistance sur l'intériorité de la foi avec le baptême comme signe extérieur d'une réalité intérieure, souci de la discipline communautaire. Des différences existent néanmoins. Les premiers anabaptistes, tant pourchassés, n'avaient pas la liberté d'aller en bibliothèque pour affiner leur théologie ! Ceci explique un certain nombre d'inégalités dans l'exposé de leur doctrine.

Le grand reproche formulé à l'encontre des anabaptistes par les Luthéro-reformés d'alors, a été d'ajouter l'engagement de l'homme à la *grâce seule* dans le processus du salut.

Nous répondrons que c'est la gloire de l'Evangile d'opérer en nous le vouloir et le faire, de nous permettre de répondre de manière responsable à l'appel de la grâce suscité en nous par Dieu lui-même. Le baptême est ainsi le signe de l'alliance de grâce sans qu'aucune œuvre humaine n'entre en ligne de compte.

John Smyth, le premier baptiste (Baptistes généraux, le salut est offert à tous les hommes), est mort très vite après son baptême et n'a pas laissé d'écrits théologiques.

⁴ Bon Combat janvier-Février 2005



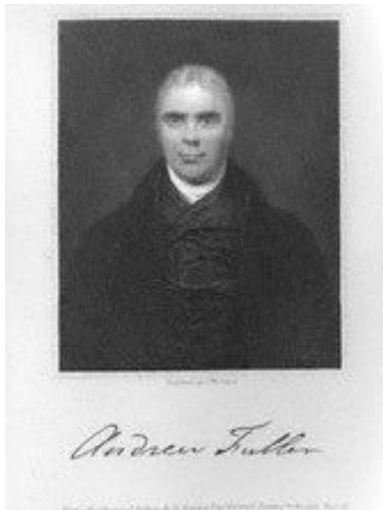
Roger Williams, originaire, comme Smyth, de l'Eglise Anglicane puis presbytérienne-séparatiste, n'est pas resté longtemps baptiste, une fois créé l'état de Rodes Ilands.

Les Baptistes généraux déclinent ensuite, plusieurs tombant dans l'unitarisme.

Se développent alors les Baptistes particuliers (le salut n'est destiné qu'aux seuls élus), avec comme particularité théologique l'accès à la cène aux seuls chrétiens baptisés croyants.

Au XVIII^e siècle, **John Bunyan** plaide pour une ouverture de la cène à tous les chrétiens, pédobaptistes inclus, avec pour formule : la Cène est *la table du Seigneur* et non la mienne !

Au cœur des positions, il y a d'un côté l'idée d'une relativisation du ritualisme, c'est l'expérience de la foi qui prime, de l'autre l'insistance sur l'ordre du Seigneur auquel on ne peut déroger.



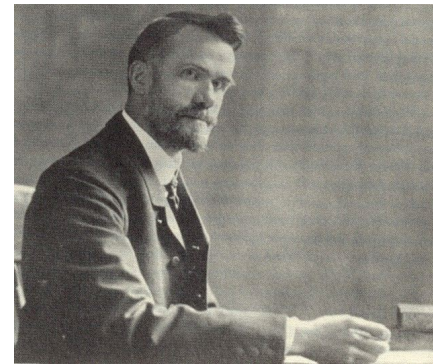
Alors qu'une vague **d'hyper-calvinisme** déferle ensuite, c'est la figure d'**Andrew Fuller**, théologien et dirigeant de la mission W.Carey qui sort du lot en prenant le contre-pied de la vague hyper-calviniste.

Pour lui, il revient aux chrétiens d'annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile à tous les hommes, notamment à ceux qui sont nés dans les nations lointaines, sans se borner à attendre simplement que les seuls élus en contact avec l'Évangile viennent " d'eux-mêmes " à la foi !

Parmi les Modernes, il faut mentionner **Augustus Strong** et **Walter Rauschenbusch**.

Les échanges qui ont suivi l'exposé ont porté entr'autre sur l'enjeu de la théologie baptiste au XXI^e siècle.

Pour en savoir plus... nous ne saurions trop vous encourager à vous procurer l'enregistrement de la conférence auprès de J.E. Blocher en attendant la publication des textes des différents colloques.



Walter Rauschenbusch⁵

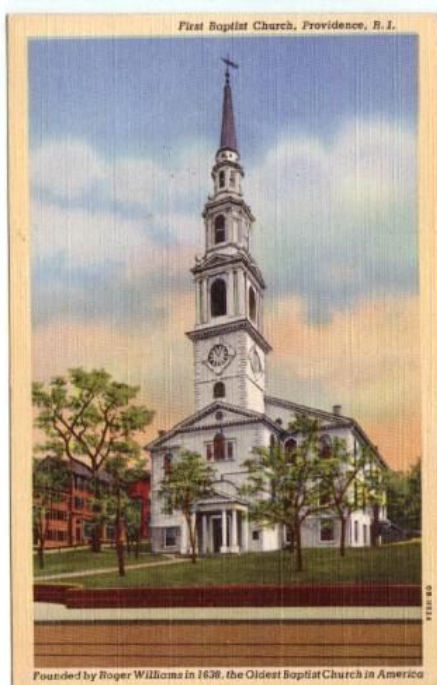
Merci à la SHDBF pour ces moments, et... à l'année prochaine !

A Ruolt

⁵ <http://spider.georgetowncollege.edu/htallant/courses/his338/students/kpotter/>

Nos ancêtres... les Baptistes

Roger Williams⁶ (1604-1684) « Champion de la liberté »



La première Eglise Baptiste des Etats Unis d'Amérique

Si à la première Eglise Baptiste sont associés le nom de John Smyth, Amsterdam et l'an 1611, à la première Eglise Baptiste en Grande-Bretagne le nom de Thomas Elwys, Londres et l'an 1612, on rattache la figure de Roger Williams à la première Eglise Baptiste des Etats-Unis d'Amérique qui s'établit à Providence en l'an 1638 !



Petite bibliographie

BLOCHER Henri, « Williams, Roger », L'Encyclopédie du protestantisme, sous dir. Pierre Gisel, Paris, Le Cerf, Genève, Labor et Fides, 1995, 1167

BUCHHOLD Jacques, « Roger Williams » Lien Fraternel (AEEB) n° 75 / 01 et 02 janvier et février 1999

⁶ Bon Combat janvier février 2004

FARELLY Robert, « Roger Williams, pionnier de la liberté de conscience », les carnets de Croire & Servir, 95.96.97, Paris, 1989, 112p.

Roger Williams : sa famille et son temps

On sait peu de chose sur son enfance, mais tout de même plus que sur l'enfance de John Smyth. Roger William est probablement né à Londres en 1603 (ou 1604).

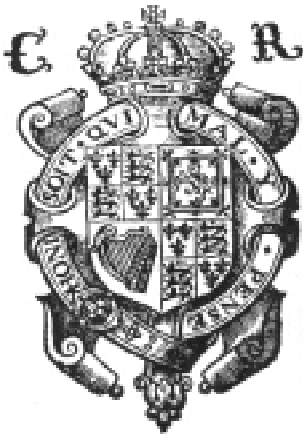
Son père était tailleur. C'était un homme simple, d'une piété sans raffinement doctrinal particulier : « Il faut croire comme l'Eglise dit qu'il faut croire ! » La famille Williams habitait près de la prison de Newgate, près de la place Smithfield, où beaucoup d'hérétiques subirent de violents supplices.

En 1603 Jacques Ier accède au pouvoir en Angleterre. C'est un roi imbu des principes absolutistes du droit divin. Sous son règne, puritains et dissidents sont persécutés.

Beaucoup vont émigrer en Hollande et jusque dans le Nouveau Monde (cf l'épopée du Mayflower, la fondation de New Plymouth en 1620).



Jacques I



Charles I

Son fils Charles Ier lui succède en 1629, inaugurant onze années de « tyrannie ».

Une deuxième vague d'émigration commence en 1630, les villes de Salem puis de Boston sont fondées.

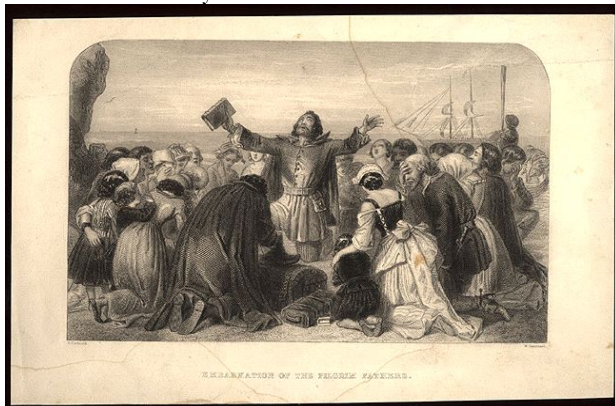
On estime qu'entre 1630 et 1640 ; 20 000 puritains ont fui l'Angleterre.



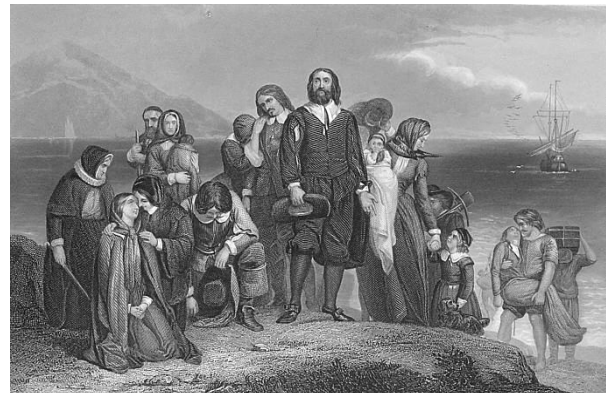
Mayflower



Fuite à la hâte⁷



Au départ d'Angleterre⁸



A l'arrivée des passagers du Mayfloyer en Amérique

En 1649 Charles Ier est décapité, Olivier Cromwell institue une république parlementaire. Il est en faveur de la liberté de conscience de tous les Protestants. La mère de Roger Williams est rattachée à une famille de la petite bourgeoisie de l'époque, les Pemberton.

C'est sans doute à la faveur de cette relation que le jeune Roger entrera comme secrétaire sténographe dans la Star Chamber, c'est-à-dire la Haute Cour de Justice du Royaume



Olivier Cromwell

Là, il côtoie les grands du monde d'alors. Sir Edward Coke, juriste acquis aux idées libérales, le remarque alors, et lui permet de poursuivre des études de droit au collège Pembroke à Cambridge. Mais celui dont il rêvait de faire un éminent juriste lui dit un jour de l'an 1626 son désir de devenir plutôt... pasteur ! Déception...

⁷ <http://www.pbs.org/wnet/historyofus/tools/browser3.html>

⁸ http://homepages.rootsweb.com/~julieann/Mayflower_Stephen_Hopkins.htm

Roger Williams : pasteur puritain



Roger Williams a étudié au Pembroke College puis à l'Université de Cambridge. Il finit ses études de théologie sans peine, c'est un étudiant brillant. A 25 ans, il devient « chapelain » de l'Eglise anglicane à Otes. Farelly le décrit comme un homme pieux, accompagné d'une pensée réfléchie, ardente, curieuse, chargée pourtant de partis pris puissants, de principes axiomatiques, qu'il fallait accepter en acceptant l'homme¹⁰.

Son mariage avec Mary mettra pour quelque temps un frein à ses discussions passionnées autour du sujet qui préoccupe les politiques d'alors : la liberté, la non-ingérence du Roi dans les affaires ecclésiastiques.

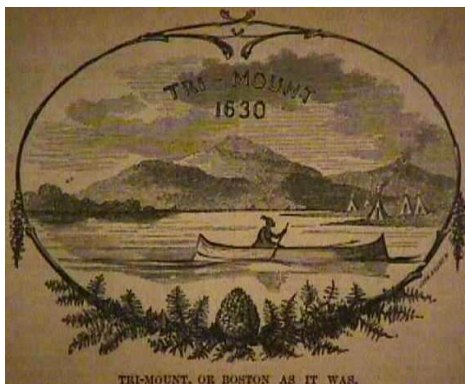
Mais bien vite la teneur de ses sermons parvient jusqu'aux autorités. On a beau lui conseiller de mettre⁹ une sourdine à ses propos imprudents... rien n'y fait.

C'est alors que l'on apprend qu'un bateau vient d'arriver d'Amérique. La communauté puritaine de Salem cherche un pasteur... Mais fuir, lui ? Jamais ! On l'avertit qu'il va être convoqué devant le Conseil du Roi... il lui faut donc partir.

Roger Williams : pasteur en Nouvelle-Angleterre

Boston

Le 1er décembre 1630 il embarque avec Mary sur le Lyon qui va mettre le cap sur Boston. Ils accosteront le 5 février 1631.



Boston 1630¹¹



Boston 1855

⁹ <http://www.fbcia.org/history1.htm>

¹⁰ Robert FARELLY, Roger Williams, pionnier de la liberté de conscience, Les Camets de Croire & Servir, 95.96.97, Paris, 1989, p.20.

¹¹ D'après www.allroutes.to/boston1855/.



pilgrims plymouth 1620.jpg¹²



Boston 1855

A l'arrivé à Boston, le choc est grand : cela ne fait qu'un an que les Colons puritains se sont établis, et ils vivent dans des conditions très difficiles. Mais ce qui bouleversera bien plus encore Roger Williams, parti pour ne plus servir sous l'autorité du Roi, sera le modèle genevois de gouvernance qu'il découvre mis en place à Boston ; l'Eglise élit ses pasteurs, mais aussi ses ministres. C'est encore l'Eglise d'Etat !



12

¹² http://www.americaslibrary.gov/jb/colonial/jb_colonial_subj_e.html

¹³ http://homepages.rootsweb.com/~julieann/art/CandIves_Landing1620.jpg

Salem



salem 1637 Massachusetts¹⁴

A la mi-avril 1631, Roger et Mary se mettent en route pour Salem. Installé là pour seconder le pasteur Skelton, Roger Williams refuse le salaire de l'Eglise et gagne son pain en faisant du commerce avec les Indiens.

Une Assemblée Générale des Eglises du Massachusetts, sous la pression des gens de Boston, remet à l'ordre du jour un gouvernement civil élu par les seuls membres de l'Eglise. Salem doit se soumettre à ces décisions.

Plymouth

Cette décision incompatible avec les idées de Williams le conduit à s'installer en 1632 à Plymouth, ville hors de la juridiction de Boston.

C'est à Plymouth que s'étaient installés les premiers colons, des Pèlerins de Plymouth sans liens directs avec l'Eglise Anglicane.

Roger Williams devient là l'assistant du pasteur Smith et, résolu à rester indépendant financièrement, gagne sa vie comme fermier avant de reprendre le commerce avec les Indiens.



March into Plymouth



Massasoit's treaty with the Pilgrims
(Library of Congress)¹⁵

Williams apprendra les langues des Indiens, saura les apprécier, les respecter, être juste dans le commerce avec eux. Cela lui permettra de dialoguer sereinement avec eux, le jour où le chef du tepee de Massasoit le recevra froidement, faisant remarquer que la « religion d'amour » dont parlent les « blancs » sonne faux : comment aimer et leur voler leurs terres ?

Roger William se met dès lors à prêcher aux colons d'acheter les terres aux Indiens. Ce qui ne sera pas du goût des colons...

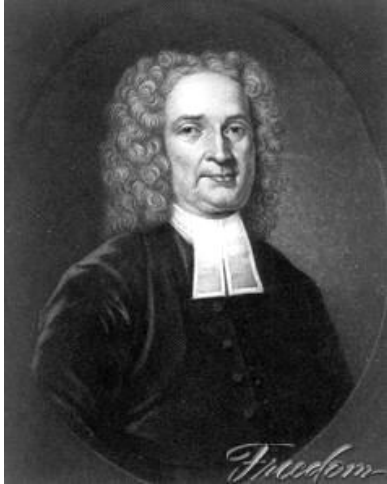
A la fin de l'année 1633, les autorités civiles et religieuses de Plymouth bannissent un homme de la ville pour crime d'hérésie. C'en est trop pour Roger Williams...

¹⁴ www.army.mil/cmh-pg/Reference/mamil/Mamil.htm.

¹⁵ www.night.net/thanksgiving/massasoit-treaty.html.

Salem

Aubaine : l'Eglise de Salem rappelle Roger Williams à son service. Quelques semaines avant de repartir à Salem, une petite Mary naît dans le foyer de Roger et de Mary. Mais en décembre 1633, le conseil de la ville avertit solennellement le pasteur qu'il vient de faire revenir, et lui demande de taire ses convictions politiques. à Salem, les autorités civiles s'ingèrent dans les affaires religieuses !



John Cotton

Les choses qui suivent seront assez houleuses. La juridiction civile de Boston fait intervenir Rev John Cotton, théologien fort érudit formé à Cambridge, pour ramener Williams à la raison !

Les « joutes théologiques » ont beau être « musclées », c'est peine perdue. Le « fou divin qui a un moulin-à-vent dans sa cervelle »¹⁶, comme le surnommait Thomas Hooker affirmera encore plus énergiquement ses vues !

Roger Williams : homme banni mais non vaincu !

En août 1635, averti du projet de bannissement qui court, écœuré et las, Roger Williams prend librement les devants : il démissionne de son poste de pasteur, mais donne aussi sa démission de toute Eglise chrétienne de ce côté de l'Atlantique ! Il reste sur sa ferme, qui du reste prospère, comme ses affaires avec les Indiens.

Le jeudi 18 octobre 1635, il est condamné au bannissement. On lui donne six semaines pour quitter la colonie. Roger est malade, et Mary doit donner naissance à leur seconde fille « Freeborn » dans quelques semaines. L'hiver est à leur porte. Pétitions et interventions diverses permettent de repousser l'exécution de la sentence au printemps.

Durant cette période, nombreux sont ceux qui viennent discuter avec Williams de sa vision du monde. La politique n'intéresse pas le pasteur, mais au fil des discussions John Throckmorton et Richard Waterman le poussent à créer une nouvelle colonie.

¹⁶ Robert FARELLY, Roger Williams, pionnier de la liberté de conscience, Les Carnets de Croire & Servir, 95.96.97, Paris, 1989, p.84, &60

Des bruits viennent aux oreilles des autorités de Boston. En janvier 1636, le maréchal de Boston ordonne à Williams de se rendre de Salem à Boston, où il sera embarqué de force pour l'Angleterre. Williams étant bien affaibli par la maladie, les gens de Salem demandent une assistance.

Le Gouverneur envoie donc 15 personnes s'emparer de force du « pestiféré ». Arrivés chez les Williams, ils apprennent que l'homme recherché n'est plus là !

Son ami, l'ex-gouverneur John Winthrop l'a averti de ce qui se tramait...



Williams and his fellow exiles at the spring

17

Roger Williams : l'homme politique



C'est en plein hiver, malade, que Williams commence ses 14 semaines de marche dans le désert, jusqu'au moment où il arrivera à Seekong, chez les Wampanoags, dont Massasoit son ami est chef. Celui-ci lui donnera une terre, sans vouloir entendre parler de prix.

Bientôt quatre hommes le rejoignent : John Smith, menuisier à Dorchester et banni de cette ville ; William Harris, Joshua Votin, Cordier. Ils se mettent à travailler dur, défrichent.

Arrive une lettre du gouverneur Winslow de Plymouth : il ne veut pas de mal à Roger Williams, mais ne souhaite pas s'attirer d'ennuis avec Boston. Williams s'est installé sur une terre que la charte royale situe sous l'autorité de Plymouth. Second bannissement.



18



Captain Smith and Pocahontas

15

Roger Williams s'installe à Providence



Nous sommes en 1636. Williams et ses compagnons partent de l'autre côté de la rive, mais les terres appartiennent à une autre tribu. Les bonnes relations et l'estime mutuelle contribueront à l'achat de terres riches, formant une presqu'île entre les rivières Moshassuck et Woonquatucket.

Quel cadeau de la Providence ! Le nom du lieu est trouvé : Providence.

En 1638, les douze comparses signent le premier pacte démocratique qui ne les engage qu'en tant que membres de la communauté civile sur des questions civiles. Tel est leur « pacte » :

Nous, dont les noms sont ci-dessous inscrits, résolus de nous établir en ville de Providence, promettons de nous soumettre en obéissance paisible et active, à toutes les ordonnances et dispositions qui seront décrétées, avec l'approbation de la majorité des habitants présents, chefs de famille, unis pour constituer cette ville, et de tous autres qu'ils admettront dans la suite, dans l'intérêt général et pour le bon ordre public, et uniquement dans le domaine civil. »

¹⁸ www.csulb.edu/projects/ais/nae/1600-1750.htm

¹⁹ <http://www.u-s-history.com/pages/h713.html>

Les Anabaptistes et Baptistes anglais s'étaient déjà constitués en Eglises libres, séparées de l'Etat, mais vivaient dans l'illégalité. Avec Williams, à Providence, la liberté de culte est constitutionnelle ! C'est là que naît la légalisation de la pratique.

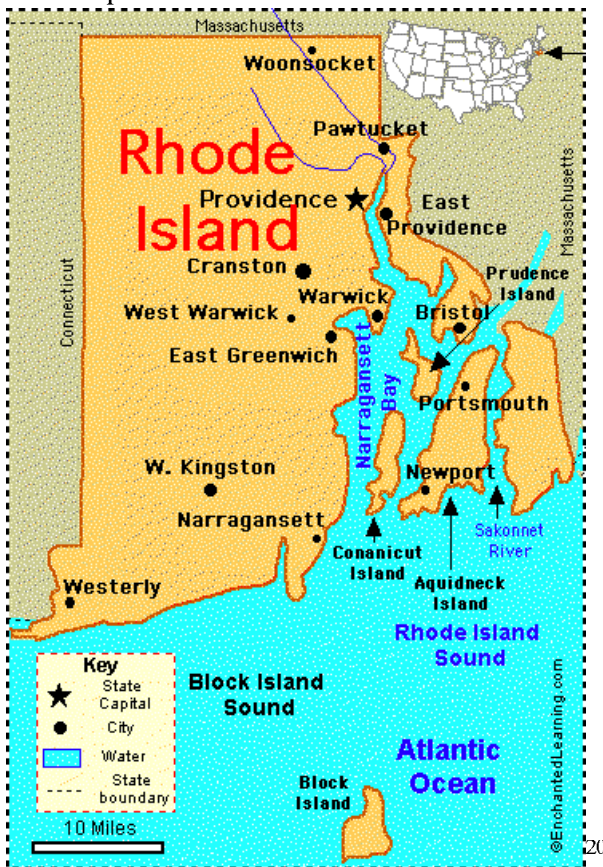
Le pacte comprend comme clause d'accueillir à Providence tous ceux qui chercheront refuge pour avoir dû fuir l'intolérance religieuse.

Plusieurs Baptistes viennent trouver refuge. William est frappé par leur piété. Il étudie le christianisme des débuts, est convaincu que le baptême des croyants par immersion est celui qui doit être pratiqué. Son ami Ezéchiel Holliman arrive aux mêmes conclusions.

Ezéchiel baptise Roger, qui baptise Ezéchiel. Puis, avec les dix autres baptisés, ils se constituent en Eglise. La première Eglise Baptiste en Amérique vient de naître. On est en 1639..

Quelque mois plus tard, Williams quittera l'Eglise pour ne plus être membre d'aucune, tout en restant attaché au Christ. Il se qualifiera alors lui-même de seeker, d'éternel chercheur

En 1652, il prendra la défense de John Clarke, responsable de l'Eglise Baptiste qui naîtra à Newport, dont l'unique crime a été d'avoir visité un vieillard baptiste à Lynn, et d'avoir prié avec lui sous son toit !



En 1643, la colonie prend le nom de Rhode Island, nom d'une des îles appartenant à ce territoire qui a prospéré et qui comprend trois autres villes : Warwick, Portsmouth et Newport, soit 26.000 personnes.

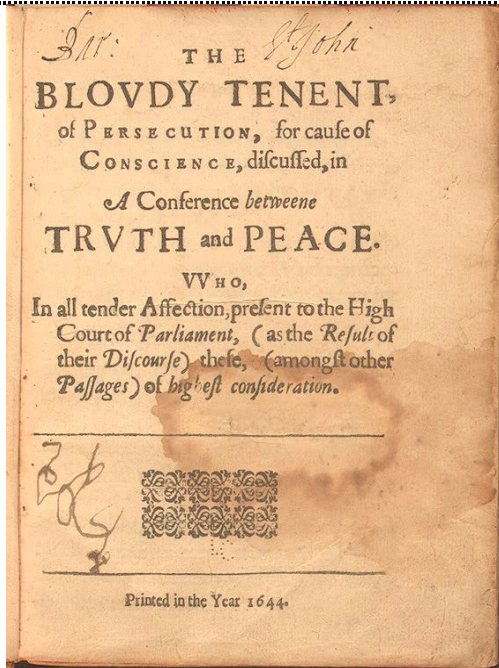
En 1644, à l'âge de 40 ans, Williams retourne en Angleterre pendant trois ans. Il vit des cours d'hébreux, de grec, de latin, de français et de Hollandais qu'il donne. A la faveur de la guerre, le pouvoir étant affaibli, ses amis parviennent à le mettre au bénéfice d'une charte royale rendant légales les frontières de la colonie, et légal son gouvernement démocratique.

Cette année-là, à Londres, Roger Williams fait publier un ouvrage, *The Bloody Tenent of Persecution, for Cause of Conscience*²¹, dans lequel il justifie son rejet de toute persécution religieuse et fonde bibliquement son approche. Il s'agit d'un véritable traité théologique de 425 pages à l'époque²²

²⁰ <http://www.enchantedlearning.com/usa/states/rhodeisland/>

²¹ WILLIAMS Roger, *The Bloody Tenent of Persecution for Cause of Conscience*, Hardcover, Reprint, 2002, 283p.

²² BUCHHOLD Jacques, « Roger Williams » Lien Fraternel (AEEB) n° 75 / 01 et 02, janvier et février 1999



Roger Williams published his defense of separation of religion from government in London:

The Bloody Tenent of Persecution, for Cause of Conscience (1644).

The book was a dialogue between Truth and Peace

Lors de son second séjour à Londres, en 1652, il fera publier un deuxième ouvrage sur le même sujet: *The Bloody Tenent yet more Bloody*. John Cotton lui répondra avec flamme.

Sa famille s'est agrandie, il a maintenant six enfants : Mary, Freeborn, Providence, Mercy, Daniel, Joseph. à Rhode Island, son activité sera surtout politique. Ne pas avoir pu éviter les événements sanglants avec les Indiens l'affectera beaucoup.

Il meurt à Providence en 1684, à 80 ans passés.

"C'est la volonté et l'ordre de Dieu que depuis la venue de son Fils, le Seigneur Jésus, la liberté de conscience et de culte soit accordée à tous les hommes, dans toutes les nations et dans tous les pays, qu'ils soient païens, Juifs, Turcs ou anti-chrétiens. C'est la volonté et l'ordre de Dieu qu'ils soient combattus dans le domaine spirituel par aucune autre épée que celle de l'Esprit de Dieu, la Parole de Dieu qui seule peut vaincre".²³

Quelques réflexions sur les relations Eglise Etat

Pour Cotton, à la suite de Calvin, le champ de la parabole de l'ivraie (Mt 13.24-30) représente l'Eglise, où bons et méchants cohabitent. Mais Paul (Ep 5.26) ne veut-il pas une Eglise sainte ?

Qui doit faire justice ? Pour Calvin et Cotton, ce sont les rois, « tuteurs ou gardiens de l'état de l'Eglise », qui doivent sauvegarder le « service extérieur de Dieu ». Leur responsabilité s'étend aux deux tables de la Loi (Calvin, *Institution Chrétienne*, IV, 20, 6). Les magistrats sont établis par Dieu pour faire régner l'ordre par le pouvoir du glaive, y compris contre les hérétiques et les insoumis. On rapporte qu'à Boston, plusieurs ont été mis au pilori pour avoir transgressé le sabbat

Roger Williams rétorque que le champ est le monde et non l'Eglise ! C'est ainsi que Jésus explique l'image (Mt 13.36-43). Celui qui jugera, à la fin, est le divin moissonneur ! Si l'Etat devait mettre au pilori tous les hérétiques de la terre, il y aurait des millions de condamnés à mort. Or qu'ôtent les hérétiques à la puissance de l'Evangile ? Bien plus, même un persécuteur peut demain devenir un puissant instrument de salut entre les mains de Dieu, à l'image de Paul !

²³ Traduction de BUCHHOLD Jacques, *Vivre* « Roger Williams, pionnier de la séparation entre Eglise et Etat », N°10 2000, Page 17

L'Etat est là pour garantir la liberté à tous de se tourner vers le Christ (1 Tim 2.2-4). Même si ce n'est pas l'objet premier de son propos, dans sa réponse aux Pharisiens qui lui tendait un piège Jésus ne montre-t-il pas que le croyant doit distinguer son appartenance socio-politique de ses pratiques cultuelles (Mt 22.21) ?

Les armes de l'Eglise doivent correspondre à son combat : pour l'avancement du Royaume de Dieu, les seuls moyens légitimes sont des armes spirituelles (2 Co 10.3-6). Seule la Parole, par l'Esprit, peut changer un cœur ! C'est le Seigneur lui-même qui viendra juger les hommes (Ap 21.1-22.5) et règnera. La Nouvelle Jérusalem n'est pas de cet ancien monde, elle n'est ni à Genève, ni à Boston, ni même à Providence : c'est une réalité des nouveaux cieux et de la nouvelle terre (Ga 4.26).

Le gouvernement théocratique tel que la Loi de Moïse le présente ne peut plus se vivre sous la Nouvelle Alliance. Au temps du Nouveau Testament, les Chrétiens étaient assimilés par les Empereurs païens à une « troisième race d'hommes », ni Juifs ni païens soumis aux dieux de leur contrée. Ils se propageaient partout dans le monde, indépendamment de la piété du Roi !

Jean Baubérot voit en France deux seuils de la « laïcité à la Française », tout en s'interrogeant sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir aujourd'hui à définir un nouveau « pacte laïc » :

1. au XIX^e S., l'Etat recommande la religion, mais ne tranche pas entre les religions attachées à la Bible (catholicisme, protestantisme luthérien-réformé, judaïsme).
2. au XX^e S., avec les lois de 1905, l'Etat s'abstient de toute référence religieuse. La religion est reléguée dans le domaine privé.
3. au XXI^e S., la crainte de l'expansion des sectes et des extrémistes musulmans font réfléchir le monde politique. Va-t-on vers un « nouveau pacte laïque » ?

En conservant à l'Alsace et à la Lorraine les privilèges concordataires, l'Etat continue de payer les ministres du culte qu'elle reconnaît, et délivre des diplômes d'Etat en Théologie Catholique et Protestante. En encourageant la communauté musulmane à élire une représentation nationale pour servir de vis-à-vis à l'Etat, le gouvernement s'est ingéré dans le religieux. La question du voile islamique à l'école suscite bien des débats aujourd'hui en France. Quel est le véritable enjeu de la question ? Quels « vieux démons » a-t-on réveillés ?

Pour motif de conscience, les Témoins de Jéhovah refusent toute transfusion sanguine. Pour la même raison, les Mennonites refusent de porter les armes. Si pour des mesures d'économies et de redressement de la sécurité sociale, un état voulait un jour imposer l'avortement à toutes les femmes enceintes d'un enfant présentant des risques d'handicaps, que dirions-nous ?

Le sujet n'a été qu'effleuré, d'autres occasions seront données de parler de ce sujet, si sensible pour ne pas dire épidermique pour notre tradition franco-française !

A Ruolt

Soirée débat sur la Laïcité²⁴

Nous étions une bonne soixantaine rassemblés dans la salle polyvalente du sous-sol de l'Eglise pour assister à cette seconde soirée-débat du programme 2004-05. C'est à Jacques BUCHHOLD²⁵ que revenait la tâche de nourrir notre réflexion sur la laïcité, en cette année du centenaire de la promulgation de la loi 1905. Quel privilège pour nous tous !

En passionnant pédagogue, notre frère a su mettre le fruit de ses érudites recherches et réflexions à la portée de tous, sans en négliger les prolongements très pratiques dans notre quotidien français.

Après un temps où les relations Eglise-Etat ont ressemblé à celles du mariage avec, selon les moments, domination de l'un sur l'autre et, comme marque d'un régime de communauté de biens, la rétribution des ministres du culte par l'Etat, la Loi de 1095 scelle la séparation des biens : l'Etat garantit dès lors la liberté de culte pour tous selon sa conscience, mais se déclare incompétent en matière de législation du culte.

Après avoir évoqué la pratique de la laïcité chez les premiers Réformateurs, l'orateur a attiré notre attention sur Roger Williams²⁶, pasteur qui fut gagné aux convictions baptistes quant au baptême, qui, en 1638, fut le premier à inscrire la liberté de conscience dans le pacte fondateur de l'état du *Rhode Island*. Il nous a été rappelé qu'historiquement, la séparation de l'Eglise et de l'Etat s'enracine dans l'enseignement biblique ; à l'Eglise revient l'autorité de transmettre les prérogatives des premières paroles du Décalogue relatives à Dieu, à l'Etat de veiller aux respects des 5 dernières paroles concernant le respect des autres et de leurs biens. L'Etat, comme l'Eglise, sont voulus par Dieu pour ordonner et protéger la vie des hommes sur la terre, mais chacun a un rôle distinct qu'il ne faut pas confondre.

Un rapide survol biblique a aussi mis en évidence que sous le régime *théocratique* des Hébreux, l'inscription de la séparation entre le pouvoir religieux et politique figurait déjà. Avec le Nouveau Testament et l'accomplissement du salut en Jésus-Christ, le chrétien attend l'avènement de la *Jérusalem céleste*, et de son Roi, *le Christ ressuscité et glorifié*. Il ne vit plus dans un régime théocratique comme le croyant de l'Ancienne Alliance. Cependant, sur cette terre, il vit en chrétien avec des valeurs qui, au quotidien et dans ses relations interpersonnelles, reflètent l'éthique divine, fruit de sa foi. Au nom de ces valeurs fondées sur la Parole de Dieu, il ne sera pas de ceux qui, par exemple, revendiquent l'interdiction de

²⁴ Bon Combat mars-Avril 2005

²⁵ Jacques BUCHHOLD est titulaire de la chaire de NT à la FLTE, et a dirigé l'ouvrage collectif ; *laïcités, enjeux théologiques et pratiques*, Vaux-sur-Seine/Cléon d'Andran, Edifac/Excelsis, 202, 208p. Lire aussi de sa plume, " Roger Williams " *Lien Fraternel* (AEEB) n° 75 / 01 et 02 janvier et février 1999

²⁶ Pour une synthèse, voir le Bon combat janvier 2004.

construire des mosquées en France, en parallèle avec certains pays où la laïcité islamique interdit aux chrétiens de construire des lieux de cultes.

Plusieurs paradoxes actuels ont été également soulignés, notamment dans le domaine éthique : au nom de l'individualisme et de la responsabilité individuelle, l'Etat ne protège pas toujours le plus faible comme le voudraient les *Droits de l'homme* (exemple de l'avortement), et la définition du mariage pose aussi problème.

Mais nous n'en dévoilerons pas plus... car ces lignes sont là, aussi, pour vous mettre l'eau à la bouche... Une K7 a été enregistrée et vous attend ! Nous tenons aussi à votre disposition, sur demande, une bibliographie d'ouvrages récents²⁷ sur le sujet.

A RUOLT

²⁷ Pour les titres les plus significatifs ; BAUBEROT Jean, *Histoire de la Laïcité en France*, Que sais-je ?, Paris, PUF, 2003, 127p. BAUBEROT Jean, *Laïcité 1905-2005, entre passion et raison*, Paris, le Seuil, 2004, 280p. BOUSSINESQ, Jean, *La laïcité française*, Points Essais 286, Paris, Seuil, 1994 ; FATH Sébastien, *Que Dieu Benisse l'Amérique*, Paris, Seuil, 2004, 284p.

A lire... sur la relation Eglise-Etat

Suite à la soirée débat sur la laïcité, avec Jacques Buchhold, nous vous proposons de poursuivre la réflexion en la nourrissant de plusieurs lectures en particulier l'ouvrage collectif dirigé par Jacques BUCHHOLD, *laïcités, enjeux théologiques et pratiques*, Vaux-sur-Seine/Cléon d'Andran, Edifac/Excelsis, 202, 208p.

- AIRIAU Paul, *100 ans de laïcité française, 1905-2005*, Paris, Presse de la Renaissance, 2005, 285p.
- ANDRE Maurice, *La laïcité*, Paris, PEMF, 2004, 103p.
- BAUBEROT Jean, « Stratégie de la liberté », dans *La tolérance. Pour un humanisme hérétique*, sous dir. Claude SAHEL, Série Morales 5, Paris, éd. Autrement, 1992, p. 90-92.
- BAUBEROT Jean, *Histoire de la Laïcité en France*, Que sais-je ?, Paris, PUF, 2003, 127p.
- BAUBEROT Jean, *La laïcité à l'épreuve: religions et libertés dans le monde*, Paris, Universallis, 2004, 194p.
- BAUBEROT Jean, *Laïcité 1905-2005, entre passion et raison*, Paris, le Seuil, 2004, 280p.
- BAUBEROT Jean, *Le protestantisme doit-il mourir ?*, Paris, Seuil, 1988.
- BAUBEROT Jean, *Le retour des Huguenots*, Paris, Cerf, Genève, Labor et Fides, 1985.
- BAUBEROT Jean, *Le voile, que cache-t-il ?*, Paris, Atelier, 2004, 119p.
- BAUBEROT Jean, *Vers un nouveau pacte laïque ?*, Paris, Seuil, 1990.
- BAUBEROT Jean, ZUBER Valentine, *Une haine oubliée. L'antiprotestantisme avant le « pacte laïque » (1870-1905)*, Sciences des Religions, Paris, Albin Michel, 2000.
- BEDOUELLE Guy, Jean-Paul COSTA, *Les laïcités à la française*, Paris, PUB, 1998, 272p.
- BLOCHER Henri, « Williams Roger », *L'Encyclopédie du protestantisme*, sous dir. Pierre Gisel, Paris, Le Cerf, Genève, Labor et Fides, 1995, 1167
- BOUSSINESC, Jean, *La laïcité française*, Points Essais 286, Paris, Seuil, 1994.
- BUCHHOLD Jacques, « Roger Williams » *Lien Fraternel* (AEEB) n° 75 / 01 et 02 janvier et février 1999
- BUCHHOLD Jacques sous direction, *laïcités, enjeux théologiques et pratiques*, Vaux-sur-Seine/Cléon d'Andran, Edifac/Excelsis, 202, 208p
- Collectif, *La séparation de l'Eglise et de l'Etat : Intégrale du grand débat de 1905*, Paris, CODA, 2004, 250p.
- Collectif, *Religions / Laïcité : A quels saints se vouer ?*, collection ContreTemps, Paris, Textuel, 2005.
- DELFAU Gérard, *La laïcité : ciment de notre République, valeur universelle : Actes du colloque du 18 décembre 2003 au Sénat à Paris*, Paris, EDIMAF, 2004, 168p.
- DREBRAY Régis, *Ce que nous voile le voile, La république et le sacré*, Paris, Gallimard, 2004, 52p.
- DURAND-PRINBORGNE Claude, *La laïcité* Paris, Dalloz, 2004, 204p.
- FARELLY Robert, « Roger Williams, pionnier de la liberté de conscience », *les carnets de Croire & Servir*, 95.96.97, Paris, 1989, 112p.
- FATH Sébastien, *Militants de la Bible aux Etats-Unis, évangéliques et fondamentalistes du Sud*, Paris, Autrement, 2004, 210p.
- FATH Sébastien, *Que Dieu Benisse l'Amérique*, Paris, Seuil, 2004, 284p.
- HAARSCHER Guy, *La laïcité*, Que sais-je ?, Paris, PUF, 1996, 1998.
- LAMINE Anne-Sophie, *La cohabitation des Dieux : Pluralité religieuse et laïcité*, Paris, PUF, 2004, 318p
- LECLER, Joseph, *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme*, Bibliothèque de l'évolution de l'Humanité, Paris, Albin Michel, 1994 (1955), p. 801.
- LEVY Isabelle, *la religion à l'hôpital; laïcité et respect du culte, refus des soins, interdits alimentaires, rites funéraires*, Paris, Presse de la Renaissance, 2004, 330p.
- LOCKE John, *Lettre sur la tolérance et autres textes*, trad. de l'anglais par Jean Le Clerc, introduction... par Jean-Fabien Spitz, GF 686, Paris, Flammarion, 1992.
- LOCKE John, *Traité du gouvernement civil*, trad. de l'anglais par David Mazel, introduction... par Simone Goyard-Fabre, GF 408, Paris, Flammarion, 1984 et 1992.
- LOWENTHAL Paul, *L'Etat laïque vu par un catholique*, Labor, 2004, 96p.
- MAUROIS André, « Roger Williams et la liberté religieuse », *Conscience et Liberté*, organe officiel de l'Association Internationale pour la Défense de la Liberté Religieuse, n° 52, 2° semestre 1996, p. 19-20.
- MAYEUR Jean-Marie, *La séparation des Eglises et de l'Etat*, Paris, l'Atelier, 2005, 255p
- Parmi les autres titres récents sur le sujet, Jean Baubérot est une plume incontournable sur le sujet :
- POULAT Émile, *La solution laïque et ses problèmes*, « Faits et Représentations », Paris, Berg International, 1997.
- POULAT Émile, *Liberté laïcité. La guerre des deux France et le principe de la modernité*, Paris, Cerf, 1987.
- POULAT Emile, *Notre laïcité publique*, 2003, Berg International, 416p.
- PZNA-RUI Henri, *Dieu et Marianne : Philosophie de la laïcité*, Paris, PUF, 2005, 384p.
- ROBERT Jacques, *La fin de la laïcité ?*, Paris, Odile Jacob, 2004, 254p.
- SARKOZY Nicolas, *La République, les religions, l'espérance*, entretiens avec Thibaud Collin & le Père Philippe Verdin, Paris, Cerf, 2004.
- SPIITZ, Jean-Fabien, dans John LOCKE, *Lettre sur la tolérance*, trad. Jean Le Clerc, GF 686, Paris, Flammarion, 1992, p. 27-41.

- VILLEPIN De Dominique, BRULEY Yves, Jean-GAILLARD Michel, DAMIEN André (Postface), *1905, la séparation de l'Eglise et de l'Etat : Les textes fondateurs*, Perrin, 2004, 476p.
- WEILL Georges, *Histoire de l'idée laïque au XIXe siècle*, Paris, Hachette (poche), 2004.
- WILLAIME Jean-Paul, « La laïcité à la française », *Lumière et vie* n°190, t.XXXVII, 188.
- ZARKA Yves Charles ss dir, *faut-il réviser la loi de 1905 ?*, Paris, PUF, 2005, 210p

Quelques Sources Internet...

- Les lois françaises sur la laïcité sont en ligne sur le site de **P'Assemblée Nationale Française**
<http://www.assemblee-nat.fr/12/dossiers/laicite.asp> Ou bien sur le site officiel de la **documentation française**
<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/brp/notices/034000725.shtml>
- Le site de La **ligue de l'enseignement laïc** stimulera les curieux, il offre aussi une bibliographie sur le sujet :
<http://www.laicite-laligue.org/>
- Conseil d'État**, « Résumé du rapport public 2004. Un siècle de laïcité », <http://www.conseil.etat.fr>
- Ministère de l'Éducation Nationale**, « Respect de la laïcité. Port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuses dans les écoles, collèges et lycées publics », *Bulletin officiel* 21, 27 mai 2004,
<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/21/MENG0401138C.htm>